



Succession et vente maison de nos parents en normandie

Par **dany**, le **28/12/2009** à **09:40**

Bonjour, nous sommes passés début septembre devant notaire pour la succession et la vente de la maison de nos parents - nous avons signé et remis les clefs aux nouveaux propriétaire - nous avons reçu un acompte une dizaine de jours après. nous arrivons fin décembre et n'avons toujours pas touché le solde pour la vente de la maison - nous nous sommes renseignés auprès du notaire. La comptabilité nous a informé que certains actes de successions devaient être déposés aux hypothèques avant le 3 décembre 2009, et que le solde sera versé dès que ces actes auront été publiés aux hypothèques. Pouvez-vous nous dire en combien de temps s'effectue la publication aux hypothèques environ par rapport au 3/12/2009. c'est une succession et vente simple sans problèmes avec les héritiers et depuis début septembre il nous semble long que ce dossier ne soit pas soldé - merci beaucoup pour votre aide, cdt.